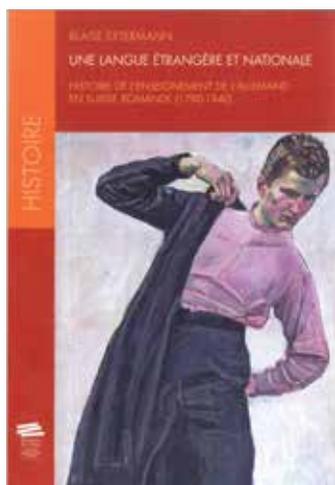


À LIRE

QUAND L'ALLEMAND ENTRAIT À L'ÉCOLE

Tous les écoliers ont un jour pesté contre les subtilités de son génitif ou la complexité de sa grammaire. Comme le démontre Blaise Extermann, historien de l'éducation, enseignant au Collège Voltaire et chargé d'enseignement à l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE) dans cet ouvrage tiré d'une thèse soutenue à l'Université, c'est pourtant en grande partie

grâce à sa complexité que la langue allemande est parvenue à faire son nid au sein de l'instruction publique. Le processus a cependant été long et complexe, puisque plus d'un siècle sépare les premiers cours proposés à Neuchâtel (vers 1790) de la reconnaissance du statut des professeurs d'allemand à l'égal de leurs collègues, qui est acquise à la veille de la Première Guerre mondiale. Dans l'intervalle, il aura fallu que les promoteurs de l'apprentissage de la langue de Goethe en terres romandes structurent leur profession, organisent des plans d'études cohérents et, surtout, forcent les réticences de leurs détracteurs. Ces derniers ont en effet longtemps estimé que les langues vivantes dans leur ensemble, reposant sur un savoir essentiellement pratique, n'avaient pas leur place en classe dans la mesure où elles ne contribuaient en rien à «former l'honnête homme». Pour contrer ces critiques, les premiers maîtres d'allemand du pays se sont donc efforcés d'adopter les méthodes



et les pratiques utilisées en latin, discipline alors à la pointe de la modernité du point de vue scientifique, mettant d'emblée un fort accent sur l'étude de la grammaire et de la littérature. Un exercice qui les a longtemps forcés à tenir un double discours consistant, d'une part, à affirmer que leur discipline était suffisamment complexe pour être digne d'être étudiée et, d'autre part, que les méthodes pédagogiques qu'ils avaient développées étaient suffisamment efficaces pour garantir le succès de son apprentissage. **VM**

UNE LANGUE ÉTRANGÈRE ET NATIONALE. HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND EN SUISSE ROMANDE (1790-1940), PAR BLAISE EXTERMANN, ÉDITIONS ALPHIL, PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES, 479 P.

IL N'Y A PAS QUE LE MARCHÉ DANS LA (BOLIVIE)

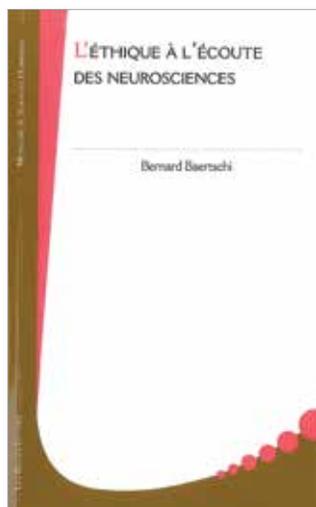
La Bolivie est un pays où l'économie solidaire n'est pas un vain mot. Ce terme rassemble des associations, des coopératives ou des groupes de producteurs qui partagent des moyens de production, vendent et achètent collectivement des produits ou financent ensemble des dépenses, principalement dans les secteurs de l'agriculture et de l'artisanat. Depuis 2009, le «Mouvement d'économie solidaire et de commerce équitable de Bolivie» fédère ce réseau, et la constitution politique adoptée la même année reconnaît le caractère pluriel de l'économie bolivienne. «*Ces pratiques sont données comme preuve de la possibilité de «faire de l'économie» autrement qu'en se soumettant entièrement au principe de marché*», note Isabelle Hillenkamp, collaboratrice scientifique à l'Institut de socioéconomie (Faculté des sciences de la société) dans son dernier livre, *L'économie solidaire en Bolivie, entre marché et démocratie*. Elle y étudie en profondeur les rapports de tension qui existent entre marché, démocratie et solidarité et y présente ses observations empiriques réalisées sur le terrain ainsi que leur analyse. **AV**

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE EN BOLIVIE, ENTRE MARCHÉ ET DÉMOCRATIE, PAR ISABELLE HILLENKAMP, ÉD. KARTHALA ET GRADUATE INSTITUTE GENEVA, 2013, 360 P.



LES NEUROSCIENCES DONNENT DU GRAIN À MOUDRE À L'ÉTHIQUE

Les progrès fulgurants réalisés dans le domaine des neurosciences font ressurgir d'anciennes questions sur le fonctionnement de nos capacités morales, questions qui sont toujours très actuelles. Dans cet ouvrage, Bernard Baertschi, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut d'éthique biomédicale (Faculté de médecine) et au Département de philosophie (Faculté des lettres), en examine trois. La première est classique puisqu'il s'agit de celle qui oppose depuis des siècles les déontologistes aux utilitaristes. Les premiers, représentés par Kant, pensent qu'il existe des normes auxquelles l'action ou le comportement a l'obligation de se conformer. Les seconds invoquent des valeurs qu'il est bon ou obligatoire de promouvoir. L'une ou l'autre des conceptions peut aboutir à des résultats opposés face à certains dilemmes moraux. L'auteur interroge aussi le statut moral des êtres humains qui paraissent ne pas posséder les facultés psychologiques nécessaires à l'exercice de la morale, en particulier les psychopathes, incapables d'empathie, et les autistes. La dernière question est celle qui concerne les traits de la psychologie morale de l'être humain, notamment le mensonge et la tricherie. Dans chaque cas, les neurosciences, notamment grâce à l'imagerie cérébrale, font avancer les connaissances, jusqu'à les bouleverser parfois. Certains propos rapportés n'hésitent pas, en effet, à remettre en cause le libre arbitre, par exemple. Si les neurosciences ne sont pas les premières à franchir cette ligne, elles le font toutefois avec une crédibilité scientifique accrue. **AV**

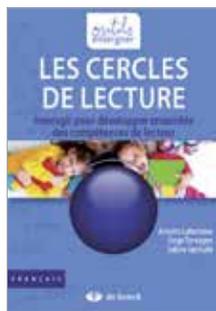


L'ÉTHIQUE À L'ÉCOUTE DES NEUROSCIENCES, PAR BERNARD BAERTSCHI, LES BELLES LETTRES, 2013, 250 P.



UN BON CHEF DORT BIEN

Visant à sensibiliser les jeunes à l'importance de bien dormir, cette BD raconte l'histoire d'un garçon participant à l'émission *Super Chef* et qui néglige son sommeil lors de sa préparation. Grave erreur. **1, 2, 3... SOMMEIL**, TANIA CHYTIL, CÉLINE BROCKMANN ET JÉRÔMEUH, UNIVERSITÉ DE GENÈVE, 2014, 36P.



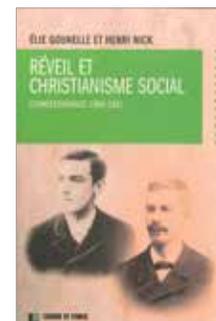
APPRENDRE À MIEUX LIRE

S'adressant aux enseignants de français, du primaire et du secondaire, ce livre propose un dispositif didactique – le cercle de lecture – afin de développer des compétences de lecteur. **LES CERCLES DE LECTURE**, PAR ANNETTE LA-FONTAINE, SERGE TERWAGNE ET SABINE VANHULLE, DE BOECK, 2013, 208 P.



LA TOILE ET LE TRAVAIL

Résultat d'un travail de thèse, cet ouvrage traite de l'accès et de l'utilisation de l'Intranet et de l'Internet par les représentants des travailleurs, ainsi que du contrôle de cette utilisation dans les droits suisse, français et allemand. **INTRANET ET INTERNET DANS LES RAPPORTS COLLECTIFS DE TRAVAIL**, GENEVIÈVE ORDOLLI, ÉD. SLATKINE, 2013, 440 P.



CORRESPONDANCE THÉOLOGIQUE

Elie Gounelle (1865-1950) et Henri Nick (1868-1954), deux figures des réformés français du XX^e siècle, ont échangé une riche correspondance, commentée dans cet ouvrage. **RÉVEIL ET CHRISTIANISME SOCIAL**, PAR CHRISTOPHE CHALAMET ET GRÉGOIRE HUMBERT, LABOR ET FIDES, 2013, 404 P.